

# AVIS PUBLIC

---

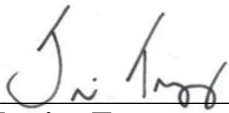
**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 11 octobre 2022, a adopté les règlements suivants :

- *Règlement n° 458-22 modifiant le Règlement n° 449-22 sur la délégation de certains pouvoirs ;*
- *Règlement n° 459-22 modifiant le Règlement n° 437-22 sur la tarification des biens et services de la Ville de Dunham ;*
- *Règlement n° 460-22 (RM-330) concernant la circulation et le stationnement.*

Ces règlements sont actuellement déposés à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au [greffe@ville.dunham.qc.ca](mailto:greffe@ville.dunham.qc.ca) ou par téléphone au 450 295-2418.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Fait à Dunham, ce 13 octobre 2022.



---

**Jessica Tanguay,**  
Greffière

---